



BANQUE POPULAIRE
ALSACE
LORRAINE
CHAMPAGNE
BANQUE & ASSURANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Metz, le 11/07/2017

La Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne reçoit le « Prix Mobilité Entreprises 2017 »



■ Patrice BOURCET
Président du Club Metz Technopôle,

■ Marie-Anne ISLER-BEGUIN,
Vice-Présidente de Metz Métropole
en charge de la Mobilité et des Déplacements

ont remis le « Prix Mobilité Entreprises »
à Yves SAND, Directeur Développement Durable, RSE et Innovations
de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne.

Ce Prix Mobilité Entreprises récompense, notamment, la stratégie en matière de Développement Durable et RSE de la BPALC dénommée [ABCDE : Agir en Banque Coopérative Durable et Engagée] qui s'appuie sur 5 piliers RSE, 25 axes de progrès RSE et 125 actions RSE opérationnelles.

- Ce Prix est un projet mené par le Club Metz Technopôle avec le soutien de Metz Métropole et de la DREAL Grand Est. Il s'adresse aux entreprises basées sur le territoire de Metz Métropole, notamment leur siège social, engagées ou qui souhaitent s'engager dans une démarche de mobilité durable.
- Il vise effectivement à sensibiliser les entreprises sur la question de la mobilité durable dans le cadre des déplacements professionnels, trajets domicile-travail et de la pause méridienne. L'objectif de ce prix est bien d'évaluer les pratiques actuelles en matière de mobilité durable afin de les améliorer et de les partager avec d'autres entreprises.
- Cette thématique est d'autant plus d'actualité que dans le cadre de la Loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte, à l'horizon 2018, toutes les entreprises de plus de 100 salariés sur un même site, devront mettre en place un plan de mobilité avec la mise en place d'actions concrètes au niveau des déplacements de son personnel et encourager l'utilisation des transports en commun et le recours au covoiturage.
- Quatre actions significatives de la BPALC pour l'obtention du Prix Mobilité Entreprises :
 - Infrastructures via des investissements immobiliers volontaristes et engagés de la BPALC
 - Choix engagé de rester en cœur urbain de ville pour ses structures centrales malgré les contraintes de circulation, stationnement...
 - Investissement à proximité des gares afin de faciliter les trajets « domicile-travail » et les déplacements inter-sites (Metz, Strasbourg, Mulhouse), ...
 - Regroupement sur un lieu unifié de 6 sites disparates de l'agglomération messine pour limiter les déplacements intersites.

- Eco-mobilité via des investissements digitaux et solutions numériques
 - Investissement généralisé de la BPALC dans des équipements d'éco-communication : salles de visioconférences dédiées, matériels collectifs et individuels de télécommunication, de partage en ligne de documents et d'animation de réunion à distance...
 - Eco-formation favorisée des collaborateurs par des programmes adaptés à la formation à distance (classes virtuelles, e-learning) et par l'innovation pédagogique via des plateformes MOOC...
 - Renforcement des expériences relationnelles à distance avec les clients dans le cadre du métier du banquier-assureur, en matière d'échanges interactifs, de souscription en ligne, de signature électronique de contrats,...
- Gestion du risque routier, démarche de prévention continue pour les déplacements professionnels et pour les trajets « domicile-travail » :
 - Évaluation du PDME (Plan de Déplacement et de Mobilité d'Entreprise) et de la Gestion des Risques routiers par un Organisme Tiers Indépendant : première signature en France d'une convention entre une banque et l'établissement CARSAT Alsace-Moselle.
 - Réduction de l'exposition aux risques routiers par la création de commodités : implantation d'un restaurant d'entreprise, création d'une crèche multi-accueil, centralisation des espaces de formation...
 - Construction d'une dynamique de progrès avec l'appui de parties prenantes spécialisées en matière d'Eco-mobilité : ADEME, Automobiles Club, co-voiturage professionnel...
- Animation et adaptation personnalisées aux plans climat air énergie territoriaux (PCAET) et municipaux.
 - La BPALC est une banque coopérative centenaire, forte de ses relations de proximité avec ses territoires. La conception et le déploiement de son PDME s'effectue de façon personnalisée avec les PCAET et Plans de développement urbains locaux.
 - Mise en place d'un PDME pour son siège social à Metz et au niveau du site central (600 personnes) et de Strasbourg (300 personnes).
 - Sensibilisation par la communication, le partage et l'animation du PDME afin d'accroître la vigilance et la compétence des collaborateurs, usagers du transport.

Le Prix Mobilité d'Entreprise 2017 est une reconnaissance RSE de plus pour la BPALC, qui conforte sa politique d'amélioration continue et de responsabilité globale au sein d'une économie du 21^{ème} siècle en mutation sociale, environnementale, sociétale et territoriale.

Pour tout renseignement complémentaire :

Isabelle GALAND 03 87 37 94 59 isabelle.galand@bpalc.fr
Responsable des Relations Publiques et Relations Presse
BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE